

## Déni de responsabilité

La présente est une reproduction d'une ordonnance tel qu'elle a été publiée, présentée à des fins de référence seulement. En cas de contradiction, l'ordonnance publiée a préséance sur la présente reproduction.

Superintendent of  
Financial  
Services



Surintendant des  
services  
financiers

---

**RELATIVEMENT À** la *Loi sur les régimes de retraite*, L.R.O. 1990, chap. P.8, en sa version modifiée (ci-après la « LRR »);

**ET RELATIVEMENT À** un avis d'intention du surintendant des services financiers de rendre une décision d'ordonnance en vertu de l'article 69 de la LRR, concernant le **Pension Plan for the Salaried Employees of Hamilton Specialty Bar (2007) Inc.**, numéro d'enregistrement **1185743**.

**À :**

Marilka Pelley  
Analyste, Épargne et retraite collectives  
Manuvie  
1100-900, boulevard de Maisonneuve Ouest  
Montréal (Québec) H3A 0A8

Administrateur

**ET À :**

Jan Tratnyek  
Gestionnaire, Ressources humaines  
Hamilton Specialty Bar (2007) Inc.  
319, avenue Sherman Nord  
C.P. 2943  
Hamilton (Ontario) L8N 3R5

Employeur

**ET À :**

John Barrett  
Associé et premier vice président  
Transaction Advisory Services  
Ernst & Young Inc.  
100, rue Adelaide Ouest, C.P. 1  
Toronto (Ontario) M5H 0B3

Syndic de faillite

**ET À :**

Local Union 4752, United Steelworkers of America  
1031, rue Barton Est  
Hamilton (Ontario) L8L 3E3

Représentant syndical

## ORDONNANCE

**AUCUNE DEMANDE D'AUDIENCE (Formulaire 1)** n'a été présentée au Tribunal des services financiers dans les délais prescrits au paragraphe 89 (6) de la LRR concernant un Avis d'intention d'ordonner, en vertu de l'article 69 de la LRR, la liquidation du **Pension Plan for the Salaried Employees of Hamilton Specialty Bar (2007) Inc.**, numéro d'inscription **1185743** (le « Régime »).

**PAR CONSÉQUENT, LE SURINTENDANT DES SERVICES FINANCIERS ORDONNE** que le régime soit liquidé en totalité en vertu de l'article 69 de la LRR, en vigueur le **27 mars 2018**, pour les motifs énoncés dans l'avis d'intention de rendre une décision.

**FAIT** à Toronto (Ontario) le 12 juillet 2018.

*Original signé par*

Gino Marandola  
Directeur, Direction des régimes de retraite  
par autorité déléguée du surintendant des  
services financiers

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2018